



Communiqué de presse

Tous ensemble pour le réseau public des Écoles d'art

Face à une campagne de presse mettant en cause des négociations ministérielles sur le statut des professeur-e-s des écoles nationales supérieures d'art – ce qui n'avait pas eu lieu depuis 14 ans – nos deux organisations syndicales, impliquées dans ce chantier, souhaitent éclaircir certaines allégations découvertes dans différents médias.

Les auteur-e-s des articles citant nos luttes n'ayant pas souhaité vérifier les positions de l'équipe de négociation que nous avons constituée depuis 2 ans et demi, nous devons en effet rétablir certains faits.

Ce dossier a été porté légitimement par nos organisations représentatives et majoritaires à elles deux au sein du ministère de la Culture et par les élu-e-s du corps d'État des professeur-e-s des écoles nationales supérieure d'art devant leur « patron » qui se trouve être le ministère de la Culture. Qui n'a pu que constater l'impasse dans laquelle se trouvait la carrière des professeur-e-s encadrée par un statut devenu obsolète, ne prenant pas en compte les nouveaux défis à relever qu'entraînent le développement de la recherche et la création de diplômes de 3^e cycle et la démographie du corps.

Nous avons donc obtenu, non sans difficultés, que le ministère de la Culture prennent des mesures urgentes afin de faire avancer les droits des personnels qui nous ont élu-e-s pour cela. D'autant plus qu'un chantier de rénovation des carrières de catégorie A était lancé au sein de la fonction publique.

Nous sommes bien conscient-e-s que des travaux tout aussi légitimes sur le corps similaire existant sur le versant territorial n'avancent guère depuis 15 ans. Les avancées obtenues sur le versant Etat ne peuvent que rendre plus nécessaire le déblocage de la situation des écoles territoriales qu'il n'a jamais été question d'exclure des discussions sur les sujets communs. Et c'est peut-être cela qui dérange le plus !

Il y a une réalité indépassable à ce jour : les écoles d'État et les écoles d'art territoriales n'ont pas le même employeur et n'évoluent pas dans les mêmes structures administratives. Ce qui n'est pas nier les causes communes mais révéler la complexité du dossier. À preuve du contraire, ce sont bien les employeurs territoriaux qui bloquent les évolutions statutaires des personnels territoriaux, point jamais relevé par les rédacteurs de divers articles publiés récemment dans lesquels apparaissent un grand nombres d'erreurs, des chiffres faux, des annonces de réunions inconnues, des confusions de toutes sortes.

Concernant les liens entre les écoles nationales d'art et l'enseignement supérieur, il n'a jamais été demandé que les premières quittent le Ministère de la Culture et de la Communication pour rejoindre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche mais qu'elles soient dotées des moyens nécessaires pour mener leurs missions et renforcer la reconnaissance des diplômes délivrés comme relevant de l'enseignement supérieur et non d'un enseignement technique post-bac. Il n'a jamais été question de dissoudre les écoles d'art dans l'université mais de pouvoir construire des projets d'égal à égal.

Nous nous demandons donc qui a intérêt à désinformer les professeurs des territoriales et pourquoi les ministères de l'Intérieur et de la Fonction publique ainsi que les collectivités territoriales, sans l'appui desquels ne peut s'ouvrir le chantier statutaire réclamé par les écoles d'art territoriales, sont à ce point protégés par les inspirateurs de cette campagne.

S'il faut dénoncer la situation faite aux écoles d'art territoriales et plus largement le retard pris par les établissements d'enseignement artistique sur la voie d'une nécessaire réforme les dotant des moyens propres à l'enseignement supérieur, il est urgent que les écoles territoriales demandent des comptes aux collectivités territoriales, C'est ce que devrait souligner cette campagne si elle n'avait pas pour but de diviser des personnels qui, tous, enseignants ou non, et même s'ils ont des employeurs différents, ont les mêmes droits. À tel point qu'on peut se demander si le but réel n'est pas de prévenir l'émergence de la force que, tous ensemble, ils pourraient représenter et de faire en sorte que rien ne change. Mettre les écoles nationales en responsables désignées des difficultés des écoles territoriales répond à cette vieille stratégie dont nos sociétés souffrent tant : canaliser les colères légitimes en désignant des coupables extérieurs aux vraies causes des problèmes qui ne trouvent pas de solution.

Les élus locaux veulent-ils encore la gestion d'un enseignement supérieur en art formant les artistes de demain ? Telle est la véritable et dramatique question qu'affrontent nos collègues de la territoriale, question qui pouvait aussi se poser au ministère de la Culture, tant celui-ci a négligé pendant des années son réseau d'écoles nationales d'enseignement supérieur avant qu'enfin des actions volontaristes soient mises en place bien que pas toutes abouties.

Nous ne renoncerons donc pas à être ambitieux pour les écoles d'art et leur personnel d'autant plus que le contexte de mobilité internationale accrue des enseignant-e-s et des étudiant-e-s nous y oblige. Et sommes prêts à rentrer dans un débat constructif malgré sa complexité et non une polémique stérile qui n'a qu'un but, imposer un statu quo dévastateur pour ces écoles quels que soient leurs employeurs.

Paris le 31 janvier 2017

Contact presse :

Pour la CGT Culture

Laurent Marie Joubert, laurent-marie.joubert@culture.gouv.fr (06-83-40-71-69)

Pour SUD Culture Solidaires

Sophie Aguirré, sud@culture.fr (06-08-49-84-04)